



*Note de présentation synthétique du compte administratif 2025 et du budget primitif
2026 de la ville de Lamorlaye et du budget annexe du centre municipal de santé*

1. Une stratégie financière au service du projet municipal

Le compte administratif 2025 et le budget primitif 2026 traduisent la mise en œuvre cohérente du projet porté par la majorité municipale : investir dans l'avenir de Lamorlaye tout en protégeant la capacité de la commune à agir dans la durée. Dans un contexte national marqué par des contraintes fortes sur les finances locales (inflation, hausse des coûts de l'énergie, stagnation des dotations), la ville parvient à dégager des excédents importants et à maintenir un niveau de services élevé sans compromettre son équilibre financier ni recourir massivement à l'endettement.

Le choix de doter le Centre municipal de santé (CMS) d'un budget annexe traduit la volonté de la majorité de faire de la santé de proximité un axe structurant de l'action publique locale, tout en assurant une gestion rigoureuse et transparente de cette activité.

Au total, les documents budgétaires soumis au conseil illustrent une ligne claire : une gestion **sérieuse et prudente** au service d'**investissements ambitieux** et de **services renforcés** à la population.

2. Compte administratif 2025 : la preuve d'une gestion saine et dynamique

Le compte administratif 2025 du budget principal confirme la solidité des finances locales : avec **4,55 M€ d'excédent de fonctionnement** et **1,30 M€ d'excédent d'investissement**, la commune dégage un **résultat global de clôture de 5,85 M€**, qui constitue un véritable levier pour préparer l'avenir.

Ce niveau d'excédent n'est pas le fruit du hasard : il résulte d'un pilotage serré des dépenses (en particulier de fonctionnement) et d'une maîtrise des charges de personnel, tout en maintenant les services rendus aux habitants.

La ville a par ailleurs poursuivi un volume significatif d'investissements en 2025 (médiathèque et salle d'action culturelle, études « cœur de ville », allée des Arcades, investissements récurrents sur les écoles et la voirie), assumant pleinement le rôle de la commune comme investisseur de proximité. Le recours à l'emprunt reste mesuré, ce qui permet de préserver une capacité de désendettement très favorable, gage de liberté d'action pour les années à venir.

Du côté du Centre municipal de santé, le compte administratif 2025 montre un service en **montée en charge maîtrisée**, avec un **excédent de fonctionnement de 44 168,91 €** et des investissements ciblés pour consolider l'outil de soins. La subvention d'équilibre du budget principal permet d'accompagner ce développement, dans une logique assumée de service public, tout en gardant sous contrôle l'impact sur les finances de la commune.

3. Résultats 2025 : transformer l'excédent en capacité d'action

Les excédents 2025 ne sont pas une fin en soi : ils sont mobilisés au service du projet municipal.

Pour le budget principal, l'**excédent global de 5,85 M€** (dont **4,55 M€ en fonctionnement** et **1,30 M€ en investissement**) vient d'abord sécuriser le financement des opérations en cours (restes à réaliser), puis renforcer la capacité d'autofinancement de la commune pour 2026.

Pour le CMS, l'**excédent de fonctionnement de 44 168,91 €** et le **résultat d'investissement cumulé de - 15 842,11 €** sont intégrés dans le budget 2026 de manière à poursuivre le développement du service de santé sans créer de charge insoutenable pour le budget principal.

La majorité assume ainsi un choix politique clair : utiliser les bons résultats de gestion non pas pour accumuler une « trésorerie de confort », mais pour financer des projets concrets et utiles aux morlacuméens.

4. Budget primitif 2026 du budget principal : investir massivement sans mettre en danger l'équilibre

Avec un budget 2026 qui s'équilibre à **30,14 M€**, dont **18,37 M€ en fonctionnement** et **11,76 M€ en investissement**, la commune fait le choix d'un **niveau d'investissement élevé**, tout en garantissant la soutenabilité de sa trajectoire financière.

La section de fonctionnement intègre les hausses de charges incompressibles (énergie, contrats, fluides) et les évolutions de la masse salariale, mais elle demeure excédentaire et témoignage d'une forte capacité d'autofinancement.

En face, la section d'investissement 2026 traduit les priorités de la majorité :

- **Achever la médiathèque et la salle d'action culturelle**, équipement structurant au service de la vie culturelle et éducative ;

- **Poursuivre les études dans le cadre de la requalification du cœur de ville** et les projets d'aménagement urbain ;
- **Améliorer au quotidien le cadre de vie** par des investissements récurrents dans les écoles, la voirie, les réseaux, l'éclairage et les bâtiments communaux ;
- **Accompagner les évolutions de l'organisation communale**, notamment via le déménagement des services administratifs.

Ces choix confirment une ligne : ne pas renoncer aux projets structurants, malgré le contexte, mais les financer de manière responsable, en combinant épargne, subventions et recours mesuré à l'emprunt.

5. Budget primitif 2026 du CMS : conforter l'offre de soins de proximité

Le budget 2026 du Centre municipal de santé, équilibré à **553 437,86 €**, traduit la volonté de la majorité de **stabiliser et consolider** le service plutôt que de se contenter d'une logique minimale.

Les **charges de personnel (421 237 €)** témoignent du choix de maintenir une offre de soins suffisante pour répondre aux besoins du territoire, dans un contexte de tension sur la démographie médicale.

Les **produits des services (422 043,32 €)** sont en progression, signe d'une appropriation croissante du CMS par les habitants, tandis que la **subvention d'équilibre du budget principal diminue**, passant de **85 001,90 € au CA 2025 à 50 000,00 € au BP 2026**.

Ce mouvement illustre l'objectif politique poursuivi : **assumer le soutien de la commune au service public de santé**, tout en cherchant à améliorer son autonomie financière grâce à la montée en charge de l'activité.

En investissement, les crédits prévus (51 835,96 €) permettent de maintenir un niveau d'équipement adapté (matériel médical, logiciels, travaux), garantissant la qualité et la sécurité des soins dispensés.

Le CMS n'est donc pas un simple « centre de coûts », mais un investissement politique dans la santé des morlacuméens, piloté de manière responsable.

6. Une trajectoire financière maîtrisée et tournée vers l'avenir

La lecture croisée du compte administratif 2025 et des budgets primitifs 2026 met en lumière une trajectoire cohérente :

- Des **excédents significatifs** qui traduisent une gestion rigoureuse ;
- Une **capacité d'autofinancement élevée**, permettant de financer une grande partie des investissements sans alourdir la dette ;

- Un **endettement maîtrisé**, situé dans une zone très favorable au regard des normes de désendettement ;
- Des **services renforcés** (culture, éducation, voirie, santé) pour répondre aux attentes des habitants.

Les budgets 2026 expriment ainsi clairement le choix de la majorité : **protéger la commune**, en préservant ses marges de manœuvre financières, tout en **préparant l'avenir**, par un programme d'investissements ambitieux et une politique volontariste en matière de services publics, notamment de santé.

C'est cette stratégie que le conseil municipal est invité à confirmer en adoptant le compte administratif 2025 et les budgets primitifs 2026.